

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1139**31 octobre 2003****SOMMAIRE**

AG Institutional Investments Management Luxembourg, Luxembourg	54639	Management, Luxembourg	54631
Agriculture Tourism Investment S.A., Luxembourg	54640	Fortis AG Fund of Funds Investment Luxembourg Management, Luxembourg	54651
Aiglor Invest S.A., Luxembourg	54671	G.M.D. S.A., Luxembourg	54634
Anglo American Investments (Ireland) S.A., Luxembourg	54627	Gai Mattiolo Holding S.A., Luxembourg	54671
Anglo American Investments (Ireland) S.A., Luxembourg	54629	Gai Mattiolo S.A., Luxembourg	54672
(D')Arrigo, S.à r.l., Luxembourg	54664	GecKo Promotions, S.à r.l., Luxembourg	54637
Arte Livro, S.à r.l., Luxembourg	54664	Gedina Capital Investment S.A., Luxembourg	54653
Asia Fund Management Company S.A., Luxembourg	54654	Generalcorp, Sicav, Luxembourg	54637
Asia Fund Management Company S.A., Luxembourg	54655	Global Opportunities Fund	54652
B.E.R.L. International S.A., Luxembourg	54664	Ha & Cheng, S.à r.l., Luxembourg	54665
B.E.R.L. International S.A., Luxembourg	54664	Horve S.A., Munsbach	54635
Beta Global, Sicav, Luxembourg	54642	Horve S.A., Munsbach	54635
Beta International, Sicav, Luxembourg	54642	Hôtel Simon S.A., Grevenmacher	54669
Beta Invest, Sicav, Luxembourg	54643	Hôtel Simon S.A., Grevenmacher	54670
Beta Lux Selection, Sicav, Luxembourg	54630	Hottinger Nagelmackers & Associés S.A., Luxembourg	54651
Brown Holding S.A., Luxembourg	54652	Immo Direct, S.à r.l., Bascharage	54660
C3I S.A., Luxembourg	54657	Industrial and Plantation Holding S.A., Luxembourg	54639
Cabinet Master Consulting, S.à r.l., Howald	54648	Industrial and Plantation Holding S.A., Luxembourg	54639
Clearstream Services S.A., Senningerberg	54648	Industrial and Plantation Holding S.A., Luxembourg	54639
Costanza S.A.H., Luxembourg	54657	Industrial and Plantation Holding S.A., Luxembourg	54639
Constructions Métalliques Kremer S.A., Steinfort	54671	J.P. Morgan Japanese Investor Fund Services S.A., Senningerberg	54636
Creyf's Interim S.A., Luxembourg	54672	Khojah & Sons (Holdings) S.A.H., Luxembourg	54657
Edenor S.A., Luxembourg	54655	L&M Technique, S.à r.l., Windhof	54665
Escape International S.A., Luxembourg	54668	L&M Technique, S.à r.l., Windhof	54665
Europa, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	54659	Liskar Holding S.A., Luxembourg	54638
F & V Management Company S.A., Luxembourg	54671	Luximpex S.A., Munsbach	54650
FB Assurances Management S.A., Luxembourg	54640	Luximpex S.A., Munsbach	54650
Filova International S.A., Luxembourg	54668	Luximpex S.A., Munsbach	54650
Finref S.A., Luxembourg	54636	M.O. Reinsurance S.A., Münsbach	54658
Fkon Consulting, S.à r.l., Mertert	54634	MAM, S.à r.l., Bettembourg	54660
Fkon Consulting, S.à r.l., Mertert	54634	Maplux Re S.A., Münsbach	54626
Fortis AG Fund L1, Sicav, Luxembourg	54648	Marcenaire S.A., Luxembourg	54661
Fortis AG Fund L2 Management, Luxembourg	54651	Martin Currie Gefinor Fund Management Com-	
Fortis AG Fund of Funds Investment Luxembourg			

pany S.A., Luxembourg	54642	Secaron, S.à r.l., Grevenmacher	54651
Mediplan, GmbH, Munsbach	54630	Sky Sign S.A., Luxembourg	54666
Mediplan, GmbH, Munsbach	54630	Sky Sign S.A., Luxembourg	54668
Mediplan, GmbH, Munsbach	54630	Snack Antalya, S.à r.l., Luxembourg	54660
MeesPierson Privileged Vestors, Sicav, Luxembourg	54648	Sovemat Construction S.A., Dudelange	54670
Millenium Trading Luxembourg S.A., Luxembourg	54653	Spoletium Développement, S.à r.l., Luxembourg	54659
Milo Finance S.A., Luxembourg	54656	Station Mortagua Carreira, S.à r.l., Belvaux	54661
Miro-Sport S.A., Munsbach	54633	Strategic Fund, Sicav, Luxembourg	54633
Miro-Sport S.A., Munsbach	54633	T.E.M. Jointures, S.à r.l., Mertert	54638
MNE (Holdings) S.A.H., Luxembourg	54659	T.E.M. Jointures, S.à r.l., Mertert	54638
Mossi & Ghisolfi Overseas S.A., Luxembourg	54672	T.E.M. Jointures, S.à r.l., Mertert	54638
MyTransfer Luxembourg S.A., Luxembourg	54659	Talents International Fund Management Company S.A., Luxembourg	54647
Nordic Invest Holdings S.A., Luxembourg	54652	Telindus S.A., Strassen	54665
O Modelo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	54664	Top Star Promotion - Publication, Publishing and Record S.A., Pétange	54671
Offset Moselle, S.à r.l., Grevenmacher	54631	Tractebel LNG Trading S.A., Luxembourg	54626
Offset Moselle, S.à r.l., Grevenmacher	54631	Tuttogratis S.A., Luxembourg	54669
Offset Moselle, S.à r.l., Grevenmacher	54631	UBM International Holdings, S.à r.l., Luxembourg	54652
Photo Flash, S.à r.l., Luxembourg	54660	V.E.B. S.A., Luxembourg	54630
Pinasco Investments S.A., Luxembourg	54668	Valleroy S.A.H., Luxembourg	54656
Prewos 1 S.A., Luxembourg	54663	Valumaco Lussemburgo S.A., Luxembourg	54627
Quinoa Holding S.A., Luxembourg	54665	Valumaco Lussemburgo S.A., Luxembourg	54627
Recordfin S.A., Luxembourg	54632	Vitrum Lux S.A., Rodange	54654
Roast, S.à r.l., Luxembourg	54634	Zenta International S.A., Luxembourg	54661
Ruisseau Liard Holding S.A., Luxembourg	54643	Zenta International S.A., Luxembourg	54663
Scorlux S.A., Munsbach	54656		

TRACTEBEL LNG TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 85.242.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 10 septembre 2003*

L'assemblée décide que dans le cadre de l'autorisation d'exploitation la société ne pourra être valablement engagée que par la signature conjointe à deux de Monsieur Ignace Braeckman et d'un second administrateur ou par la signature individuelle de Monsieur Ignace Braeckman en sa qualité d'administrateur-délégué de la société.

Extrait certifié conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065482.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MAPLUX RE, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 29.814.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 mars 2003

«5) The Meeting reappoints COMPAGNIE DE REVISION S.A. as external auditor of the Company until the annual general meeting of 2004.»

Traduction libre de ce qui précède:

«L'assemblée renouvelle le mandat de la COMPAGNIE DE REVISION en tant que Réviseur externe de la société jusqu'à l'assemblée générale de 2004.»

Pour la société

C. Stiennon

Directeur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065496.3/730/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

**VALUMACO LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme,
(anc. CERFIN LUSSEMBURGO S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.612.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(064638.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**VALUMACO LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme,
(anc. CERFIN LUSSEMBURGO).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.612.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 août 2003

Résolutions

L'assemblée ratifie les cooptations de MM. Marco Davite et Ferdinando Cavalli, décidées par le conseil d'administration lors de ses réunions du 6 décembre 2002 et 18 juillet 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Marco Davite, dirigeant de sociétés, demeurant à San Salvatore Monferrato, (Italie), président

Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg .

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064634.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.

R. C. Luxembourg B 62.417.

In the year two thousand and three, on the twenty-fourth of September.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr David A. L. Bennett, Chartered Secretary, with professional address at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, acting as attorney of the company ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A., R. C. Luxembourg B 62.417, having its registered office in Luxembourg,

pursuant to resolutions of the Board of Directors passed on September 15, 2003, a certified copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Who declared and required the notary to act that:

I.

The Company ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A. was incorporated originally under the denomination of MINORCO FINANCE (IRELAND) S.A., pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated December 11, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 228 of April 9, 1998.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated November 27, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1824 of December 31, 2002.

II.

The Company ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A. currently has a fully subscribed and paid-up share capital of forty thousand US dollars (40,000.- USD), represented by sixteen (16) shares having a par value of two thousand five hundred US dollars (2,500.- USD) each.

The authorized capital of the Company is set at five million US dollars (5,000,000.- USD), divided into two thousand (2,000) shares having a par value of two thousand five hundred US dollars (2,500.- USD) each.

Article 5, paragraphs 5, 6 and 7 of the Articles of Incorporation of the Company states that:

«The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.»

III.

Pursuant to the above-mentioned resolutions of the Board of Directors of September 15, 2003, the Directors have obtained and accepted the subscription of six hundred (600) additional shares of the Company having a par value of two thousand five hundred US dollars (2,500.- USD) each.

These new shares have been entirely subscribed by ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., a company with registered office at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, and they have been fully paid up in cash as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

IV.

As a consequence of such increase of capital, Article 5., paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art 5., paragraph 1.** The corporate capital is fixed at one million five hundred and forty thousand US dollars (1,540,000.- USD), represented by six hundred and sixteen (616) shares with a par value of two thousand and five hundred US dollars (2,500.- USD) each.»

Valuation

For registration purposes the present increase of capital is valued at one million three hundred eight thousand four hundred and forty-three euro eighty-two cent (EUR 1,308,443.82).

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur David A. L. Bennett, «Chartered Secretary», avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg,

agissant en tant que mandataire de la société anonyme ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A., R.C. Luxembourg B 62.417, ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu de résolutions du Conseil d'Administration prises en date du 15 septembre 2003, dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.

La Société ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A. fut constituée originellement sous la dénomination de MINORCO FINANCE (IRELAND) S.A., suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 228 du 9 avril 1998.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1824 du 31 décembre 2002.

II.

La Société ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A. a actuellement un capital entièrement souscrit et libéré de quarante mille dollars US (40.000,- USD), représenté par seize (16) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents dollars US (2.500,- USD) chacune.

Le capital autorisé de la Société est fixé à cinq millions de dollars US (5.000.000,- USD), divisé en deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents dollars US (2.500,- USD) chacune.

L'article 5, alinéas 5, 6 et 7 des statuts de la Société dispose que:

«Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.»

III.

En exécution des résolutions du Conseil d'Administration précitées prises en date du 15 septembre 2003, les administrateurs de la Société ont obtenu et accepté la souscription pour un total de six cents (600) nouvelles actions de la Société d'une valeur nominale de deux mille cinq cents dollars US (2.500,- USD) chacune.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites par ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, et elles ont été intégralement libérées en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

IV.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à un million cinq cent quarante mille dollars US (1.540.000,- USD), représenté par six cent seize (616) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents dollars US (2.500,- USD) chacune.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à un million trois cent huit mille quatre cent quarante-trois euros quatre-vingt-deux cents (EUR 1.308.443,82).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. A. L. Bennett, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003, vol. 18CS, fol. 61, case 4. – Reçu 13.082,16 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(064908.3/230/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

**ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A., Société Anonyme,
(anc. MINORCO FINANCE (IRELAND) S.A.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 62.417.

Statuts coordonnés suivant l'acte numéro 1232 du 24 septembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(064909.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2003.

BETA LUX SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 79.324.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BETA LUX SELECTION

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064913.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

V.E.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 87.822.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064300.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

MEDIPLAN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 30.738.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064930.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

MEDIPLAN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 30.738.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064929.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

MEDIPLAN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 30.738.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064928.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.671.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2003

En date du 29 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ratifier les versements d'acomptes sur dividende pour la société de gestion, suivant décision du Conseil d'administration du 5 novembre 2002 soit:

de EUR 3.175.000, soit EUR 635 par action en circulation.

- Elle décide de reporter le résultat de l'exercice 2002, soit un bénéfice de EUR 4.380.688.

- Elle reconduit les mandats de Messieurs William Van Impe, Jacques Bofferding, Gaëtan Delvaux de Fenffe, Jan De-reymaeker, Denis Gallet et Paul Mestag, pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2004.

- de réélire la société PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un montant d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2004.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG MANAGEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064914.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

OFFSET MOSELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6701 Grevenmacher, 2B, rue Victor Prost.
R. C. Luxembourg B 26.676.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064934.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

OFFSET MOSELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6701 Grevenmacher, 2B, rue Victor Prost.
R. C. Luxembourg B 26.676.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

OFFSET MOSELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6701 Grevenmacher, 2B, rue Victor Prost.
R. C. Luxembourg B 26.676.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064932.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

RECORDFIN S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.032.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the ninth day of September.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Reinald Loutsch, assistant director, born on the 18th of may 1962 at Pétange (Luxembourg), residing professionally in L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,
acting in the name and on behalf of Mr Luigi Stolfi, industrialist, born in Vernio (Italy) on the 27th of October 1948, residing in I-59100 Prato (Italy), 32 G. Salvemini,
by virtue of a proxy given on August 29, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- That, the corporation RECORDFIN S.A., having its principal office in L-2353 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, has been incorporated pursuant to notarial deed, on the 26th of November 1996, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 71 of 14th February 1997;

- that the capital of the corporation RECORDFIN S.A. is fixed at forty-three thousand three hundred eight-one euro and thirty-seven cents (43,381.37 EUR) being, before conversion of the Luxembourg Francs into Euro, one million seven hundred fifty thousand (1,750,000.- LUF) Luxembourg Francs, represented by one thousand seven hundred fifty (1,750) shares, all fully paid up;

- that Mr Luigi Stolfi prenamed, has decided to dissolve the company RECORDFIN S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that Mr Luigi Stolfi prenamed, being sole owner of the shares and liquidator of RECORDFIN S.A., declares:

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that he will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of RECORDFIN S.A. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at its registered office at L-2014 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le neuf septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Reinald Loutsch, sous directeur, né le 18 mai 1962 à Pétange, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Luigi Stolfi, industriel, né le 27 octobre 1948 à Vernio (Italie), demeurant à I-59100 Prato (Italie), 32 G. Salvemini,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 août 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société RECORDFIN S.A., ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, a été constituée suivant acte notarié en date du 26 novembre 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 71 du 14 février 1997;

- que le capital social de la société RECORDFIN S.A. s'élève actuellement à quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-un euros et trente-sept cents (43.381,37 EUR) étant l'équivalent, avant conversion du Franc Luxembourgeois en Euro à un million sept cent cinquante mille (1.750.000.- LUF) francs luxembourgeois, représenté par mille sept cent cinquante (1.750) actions entièrement libérées;

- que Monsieur Luigi Stolfi prénommé, étant devenu seul propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme RECORDFIN S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que Monsieur Luigi Stolfi prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société RECORDFIN S.A., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;
 * que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
 * par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
 de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2014 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Loutsch, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, vol. 140S, fol. 58, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

G. Lecuit.

(064970.3/220/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

STRATEGIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 35.127.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour STRATEGIC FUND

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064915.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

MIRO-SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 73.824.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064951.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

MIRO-SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 73.824.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064953.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

ROAST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 8.000.000,- USD.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.486.

—
EXTRAIT

En date du 15 septembre 2003, l'associé UBM OVERSEAS HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglo-saxon, a transféré 80.000 parts de la Société à UNITED BUSINESS MEDIA SHELF CO No 8 LIMITED, une société de droit anglo-saxon, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Angleterre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064952.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FKON CONSULTING, S.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 76.322.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064956.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FKON CONSULTING, S.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 76.322.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064954.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

G.M.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 48.930.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société DAHMER LIMITED, une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Wickhams'Cay, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques),
(ci-après désignée: «le mandant»).

Lequel mandant est ici représenté par:

la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en vertu d'une procuration générale, donnée à Tortola (Iles Vierges Britanniques), le 13 mars 2002.

La société mandataire est représentée aux fins des présentes par:

a) Monsieur Federigo Cannizzaro, Juriste, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
b) Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de ladite société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe,

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que la société G.M.D. S.A., (la «Société»), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 48.930, a été constituée suivant acte notarié du 22 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois, suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous seing privé, à la date du 28 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 1511 du 19 octobre 2002 (acte décidant de la conversion du capital social de LUF en EUR avec la modification relative de l'article cinq des statuts de la Société.

II.- Que le capital social de la Société s'élève après la prédite conversion en euro (EUR) à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions, toutes sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

III.- Que leur mandant est devenu propriétaire de toutes les mille (1.000) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société avec effet à ce jour.

IV.- Que la société DAHMER LIMITED, prédésignée, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

VI.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute, soit au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

VII.- Qu'il a été procédé immédiatement à l'annulation de toutes les actions de la Société, le cas échéant à l'annulation du livre des actionnaires nominatifs de la Société, en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: F. Cannizzaro, J.M. Debaty, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 68, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(064973.3/239/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

HORVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 77.095.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064958.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

HORVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 77.095.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064960.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FINREF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 80.989.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Gio Batta Masnata, retraité, demeurant à Savignone/Gênes (Italie), Loc. Sementella 5, (ci-après: «le mandant»).

Lequel mandant est ici représenté par:

la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, laquelle dernière est représentée aux fins des présentes par:

a) Monsieur Federigo Cannizzaro, Juriste, avec adresse professionnelle à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix;

b) Monsieur Roberto Manciocchi, juriste, avec adresse professionnelle à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de la société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe,

en vertu d'une procuration donnée à Savignone (Italie), le 20 août 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les personnes comparantes à l'acte et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées en même temps avec lui.

Lesquels comparants, agissant en leurs susdites qualités, ainsi qu'au nom et pour compte du mandant prénommé, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que la société FINREF S.A., une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 80.989, a été constituée suivant acte notarié du 21 février 2001, publié au Mémorial C numéro 864 du 10 octobre 2001.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social de la société anonyme FINREF S.A. prédésignée, s'élève actuellement à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) et se trouve représenté par cent cinquante (150) actions ordinaires d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) par action, intégralement libérées.

III.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les cent cinquante (150) actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société avec effet à ce jour.

IV.- Que le mandant, prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même société, déclare en outre que l'activité de la société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

V.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

VI.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la société dissoute, c'est-à-dire, au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

VII.- Qu'il a été procédé immédiatement à l'annulation de toutes les actions de la société, le cas échéant à l'annulation du livre des actionnaires nominatifs de la société, en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: F. Cannizzaro, R. Manciocchi, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2003, vol. 879, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2003. J.-J. Wagner.

(064975.3/239/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

J.P. MORGAN JAPANESE INVESTOR FUND SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 57.831.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Signature.

(064942.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

GecKo PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 249, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 74.993.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée IMMOBILIERE GecKo, S.à r.l., établie et ayant son siège social au 249, route de Longwy, L-1941 Luxembourg (R. C. S. Luxembourg, section B numéro 68.341), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 février 1999, publié au Mémorial C numéro 292 du 17 avril 1999,

ici représentée par ses deux seuls gérants:

- a) Monsieur Patrice Griffi, indépendant, demeurant au 9, am Bockelsfeld, L-4397 Pontpierre;
- b) Monsieur Jean-Luc Kremer, indépendant, demeurant au 3, rue de Reckange, L-3943 Mondercange;

les deux habilités à engager valablement la prédite société par leur signature conjointe.

2.- Monsieur Patrice Griffi, préqualifié, agissant en son nom personnel.

3.- Monsieur Jean-Luc Kremer, préqualifié, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, ès dites qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Qu'ils sont les trois seuls et uniques associés et bénéficiaires réels de la société GecKo PROMOTIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 249, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 74.993, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 505 du 15 juillet 2000.

II.- Que les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant du notaire instrumentant, en date du 6 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1209 du 14 août 2002.

III.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée GecKo PROMOTIONS, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, intégralement libérées, et détenues par les prédits associés, la société IMMOBILIERE GecKo, S.à r.l., à raison de deux cent quarante-huit (248) parts sociales, Monsieur Patrice Griffi, à raison de cent vingt-quatre (124) parts sociales et Monsieur Jean-Luc Kremer, également à raison de cent vingt-quatre (124) parts sociales.

IV.- Que d'un commun accord les associés prénommés ont décidé la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat.

V.- Que les comparants préqualifiés déclarent en outre que l'activité de la société a cessé, qu'ils sont investis de tout l'actif et qu'ils régleront tout le passif connu ou inconnu de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme définitivement liquidée.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux deux gérants et associés, Messieurs Patrice Griffi et Jean-Luc Kremer pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Griffi, J.L. Kremer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2003, vol. 879, fol. 72, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(064977.3/239/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

GENERALCORP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 62.660.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GENERALCORP

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalios / A. Laube

(064916.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

T.E.M. JOINTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 67.329.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064949.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

T.E.M. JOINTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 67.329.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064945.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

T.E.M. JOINTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 67.329.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064943.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

LISKAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: I-1371 Luxembourg, 113, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.628.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale de la Société du 4 juin 2003

- Avec effet au 4 juin 2003, les actionnaires décident de transférer le siège social de la Société de L-2013 Luxembourg, 64, avenue Pasteur à L-1371 Luxembourg, 113, Val Sainte-Croix.

- L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Alain Wiriath et de Monsieur Gérard Lussan de leur poste d'administrateur avec effet à dater de la présente Assemblée.

- L'assemblée décide de nommer pour une période de 6 ans avec effet à dater de la présente Assemblée, Monsieur Alexandre Pontet et Madame Flaminia Bussacchini comme nouveaux administrateurs et de renouveler le mandat de Monsieur Eric Rousseaux pour une période de 6 ans.

- Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé:

- Monsieur Alexandre Pontet, avocat, demeurant à B-1060 Bruxelles, 35, rue Blanche;

- Madame Flaminia Bussacchini, indépendante, demeurant à B-1060 Bruxelles, 35, rue Blanche;

- Monsieur Eric Rousseaux, avocat, demeurant à L-1371 Luxembourg, 113, Val Sainte-Croix;

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065542.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 67.456.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064917.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

INDUSTRIAL AND PLANTATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 18.601.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 avril 2003
pour statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2002*

Transfert de siège

L'assemblée générale a décidé de transférer le siège social du L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065532.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

INDUSTRIAL AND PLANTATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 18.601.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065520.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

INDUSTRIAL AND PLANTATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 18.601.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065524.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

INDUSTRIAL AND PLANTATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 18.601.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

FB ASSURANCES MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.713.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FB ASSURANCES MANAGEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064920.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

AGRICULTURE TOURISM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 96.148.

STATUTS

L'an deux mille trois, le premier octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. La société LANNAGE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, représentée par Monsieur Sébastien Wiander, employé, avec adresse professionnelle à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 30 septembre 2003.

2. La société VALON S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, représentée par Madame Christine Coulon-Racot, employée, avec adresse professionnelle à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de AGRICULTURE TOURISM INVESTMENT S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-) divisé en mille (1.000) actions de trois cents euros (EUR 300,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mardi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. LANNAGE S.A., prénommée, cinq cents actions	500
2. VALON S.A., prénommée, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trois cent mille euros (300.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de quatre mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et celui des commissaires à 1.

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) LANNAGE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.130.

b) VALON S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.143.

c) KOFFOUR S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 86.086

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.115.

3. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

4. Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. Wiander, C. Coulon-Racot, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 octobre 2003, vol. 879, fol. 79, case 3. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(065109.3/239/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

BETA INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 46.902.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BETA INTERNATIONAL

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064921.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

BETA GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 49.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BETA GLOBAL

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064922.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

MARTIN CURRIE GEFINOR FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.167.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

G. Lecuit.

(065375.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

BETA INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 56.756.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BETA INVEST

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064923.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

RUISSEAU LIARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 96.144.

STATUTES

In the year two thousand three, on the thirtieth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1. LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B-63.130

Here represented by Mr Gabor Kacsoh, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal at Luxembourg on September 29, 2003.

2. VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.143

Here represented by Mrs Catherine Royemans, private employee, residing in B-Metzert, by virtue of a proxy given under private seal at Luxembourg on September 29, 2003.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a holding company in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of RUISSEAU LIARD HOLDING S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning Holding Companies and by article 209 of the amended companies act.

Art. 3. The corporate capital is fixed at EUR 31,000.00 (thirty-one thousand euros) divided into 310 (three hundred ten) shares of EUR 100.00 (one hundred euros) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

The corporate share capital may be increased from its present amount up to EUR 1,000,000.00 (one million euros) by the creation and issue of additional shares of a par value of EUR 100.00 (one hundred euros) each.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the subscription price, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash.

Such authorization is valid from now and for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

Moreover, the Board of Directors is authorised to issue convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorised capital. The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue. A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

Art. 4. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or fac-simile.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 6. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 7. The corporation's financial year shall begin on 1st January and shall end on 31st December of each year.

Art. 8. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on third Tuesday of March at 10 a.m. If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 9. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 10. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 11. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies and the Law of July 31, 1929, on Holding Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitional dispositions

1) The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31st December 2004.

2) The first annual general meeting shall be held in 2005.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- VALON S.A.	155 shares
2.- LANNAGE S.A.	155 shares
Total	310 shares

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 31,000.00 is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one thousand five hundred euros.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at 3 and that of the auditors at 1.
- 2) The following are appointed directors:
 - a) LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.130
 - b) VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.143
 - c) KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 86.086
- 3) Has been appointed auditor:
AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.115
- 4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2009.
- 5) The registered office will be fixed at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille trois, le trente septembre.

Par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.130
Ici représentée par: Monsieur Gabor Kacsoh, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée sous seing privé à Luxembourg, le 29 septembre 2003.
2. VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.143
Ici représentée par: Madame Catherine Royemans, employée privée, demeurant à B-Metzert, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée sous seing privé à Luxembourg, le 29 septembre 2003.
lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restent annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de:
RUISSEAU LIARD HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) divisé en 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) par la création et l'émission d'actions nouvelles de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable dès la signature de l'acte constitutif et pour une période de cinq ans calculée à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le 3^{ème} mardi de mars à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004;
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- VALON S.A.	155 actions
2.- LANNAGE S.A.	155 actions
Total	<u>310 actions</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.130
 - b) VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.143
 - c) KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 86.086
3. Est appelée aux fonctions de commissaire:
 - AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R. C. S. Luxembourg B 63.115
4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.
5. Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Kacsoh, C. Royemans, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 65, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

J. Elvinger.

(065111.3/211/284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

TALENTS INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.963.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

G. Lecuit.

(065379.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MeesPierson PRIVILEGED INVESTORS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 84.173.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MeesPierson PRIVILEGED INVESTORS

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064924.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

CLEARSTREAM SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Hoenhof.
R. C. Luxembourg B 60.911.

Le bilan de CLEARSTREAM SERVICES au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature

Un mandataire

(065175.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FORTIS AG FUND L1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 29.021.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS AG FUND L1

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064925.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

CABINET MASTER CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 1, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 96.145.

STATUTS

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Madame Yamina Mansouri, employée privée, demeurant à 4, place Bir Hakeim, F-57690 Crehange.

Laquelle personne comparante a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet principal l'exécution de toutes opérations de gestion, d'assistance et de conseils en matière d'entreprises.

Elle peut procéder à la gestion administrative de sociétés luxembourgeoises ou étrangères au nom et dans l'intérêt de tiers.

Elle peut également prendre des participations dans ces sociétés et dans des sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de CABINET MASTER CONSULTING, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Howald (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par Madame Yamina Mansouri, préqualifiée, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2003.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution sont évalués à neuf cent quatre-vingt-dix euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi au 1, rue des Joncs, L-1818 Howald.

2.- Est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée:

Madame Yamina Mansouri, employée privée, demeurant à 4, place Bir Hakeim, F-57690 Crehange.

Vis-à-vis des tiers, la gérante a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

3.- La gérante prénommée pourra nommer un ou plusieurs agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Mansouri, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 octobre 2003, vol. 879, fol. 79, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(065110.3/239/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

LUXIMPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 43.693.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064940.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

LUXIMPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 43.693.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064939.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

LUXIMPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 43.693.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064937.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.671.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG MANAGEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064926.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

**HOTTINGER NAGELMACKERS & ASSOCIES, Société Anonyme,
(anc. TRADEFI ET HOTTINGUER GESTION (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 37.692.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 5 décembre 2000

Sont présents:

- Monsieur Frédéric Hottinguer, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Baudouin Nagelmackers, administrateur-délégué,
- Monsieur Christian Cadé, administrateur-délégué,
- Monsieur Vincent Doumier, administrateur,
- Monsieur Michel Playe, administrateur.

Conformément aux statuts, le Conseil décide le transfert du siège social de la société au 48 boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Ch. Cadé

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01090 – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(065253.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

FORTIS AG FUND L2 MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.672.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS AG FUND L2 MANAGEMENT

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(064927.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

SECARON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 12, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 79.684.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 14 octobre 2003.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(064931.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

UBM INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 115.000,- Euros.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.996.

—
EXTRAIT

En date du 15 septembre 2003, l'associé UBM OVERSEAS HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglo-saxon, a transféré 1.150 parts de la Société à UNITED BUSINESS MEDIA SHELF CO No. 8 LIMITED, une société de droit anglo-saxon, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Angleterre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064948.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

NORDIC INVEST HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.696.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Pour NORDIC INVEST HOLDINGS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(065272.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2003.

BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 79.964.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 6 octobre 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour BROWN HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065307.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

GLOBAL OPPORTUNITIES FUND, Fonds Commun de Placement.

—
AUFLÖSUNG

Der Fonds wurde mit Wirkung vom 16. September 2003 aufgelöst.

Luxembourg, im Oktober 2003.

DWS INVESTMENT S.A. / DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A.

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065377.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

GEDINA CAPITAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.805.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 11 juillet 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Bulbarelli Gandini Ivana et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
GEDINA CAPITAL INVESTMENT S.A.
M-F. Ries-Bonani / A. De Bernardi
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065338.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MILLENIUM TRADING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 68.531.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 29 septembre 2003

La séance est ouverte à 11.00 heures à Luxembourg.

Bureau

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Thierry Beaulieu
Secrétaire Monsieur Pascal Choukart
Scrutateur: Monsieur Claude Karp

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification du siège social de la société

Constatation de la validité de l'Assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour:

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société avec effet immédiat de L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling vers L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12.15 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature
Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065358.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

VITRUM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, Z.I. P.E.D., boulevard du Contournement.
R. C. Luxembourg B 71.365.

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration de la société tenue en date du 22 septembre 2003

Suite à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires intervenue en date du 22 septembre 2003, le conseil nomme Mr. Alessandro Daneu, dirigeant d'entreprises, demeurant à Genova (Italie), aux fonctions d'administrateur-délégué, et lui confère les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion, notamment le factoring et le leasing mobilier, avec pouvoir de signature individuelle.

Pour le conseil d'administration

VITRUM LUX S.A.

A. Daneu

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065342.3/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.256.

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY avec siège social à 11A, boulevard Prince Henri, à L-1724 Luxembourg, constituée le 2 juin 1975, suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 173, du 18 septembre 1975. Les statuts ont été modifiés les 7 septembre 1979 et 2 février 1990, par actes reçus par le notaire Camille Hellinckx, susdit, publiés au Mémorial C, numéro 288 du 7 décembre 1979 et numéro 338 du 21 septembre 1990, et pour la dernière fois suivant acte sous seing privé du 4 janvier 1999, publiés au Mémorial C, numéro 262 du 15 avril 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Yannick Kantor, employé privé, résident à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Gloria Ruiz, employée privée, demeurant à Hesperange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Loïc Calvez, employé privé, demeurant à Villerupt (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de l'article 10 paragraphe 2 des Statuts datés du 4 janvier 1999.
2. Modification de l'article 16 des Statuts datés du 4 janvier 1999.
3. Modification de l'article 18 paragraphe 2 des Statuts datés du 4 janvier 1999.
4. Modification de l'article 21 des Statuts datés du 4 janvier 1999.
5. Divers.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée en date du 20 août 2003, par courrier envoyé aux actionnaires en nom, contenant l'ordre du jour, ce qui est confirmé par les actionnaires tous présents ou représentés aux présentes.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

IV.- Qu'il existe actuellement 5.000 actions.

V.- Qu'il résulte de la liste de présence que la totalité des actions sont présentes ou représentées.

Plus de la moitié du capital social étant présente ou représentée, l'assemblée peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour et l'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 10 paragraphe 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10. paragraphe 2.** En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit de nommer un remplaçant à titre provisoire. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 16.** Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises indépendants nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale détermine le nombre des réviseurs d'entreprises et fixe leurs émoluments.

Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles et la durée de leur mandat ne peut excéder six ans.

Les réviseurs d'entreprises sont toujours révocables par l'Assemblée Générale.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 18 paragraphe 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 18. paragraphe 2.** Les Assemblées Générales Extraordinaires se réuniront chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige aux lieux, endroits et heures indiqués dans les convocations faites par deux membres du Conseil d'Administration au moins ou sur demande des actionnaires réunissant au moins vingt pour cent du capital.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 21.** L'Assemblée Générale des Actionnaires est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut par toute personne désignée par le conseil d'administration.

Le président de l'Assemblée désigne le secrétaire, et l'Assemblée élit un ou plusieurs scrutateurs qui forment avec lui le bureau.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour, même s'il s'agissait de la révocation d'administrateurs ou du ou des réviseurs d'entreprises. Toutefois, une Assemblée groupant tous les actionnaires peut, à l'unanimité, décider de délibérer sur un autre ordre du jour que celui prévu dans la convocation.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Il est établi un procès-verbal de la délibération de l'Assemblée. Celui-ci est signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Les copies ou extraits des procès-verbaux sont signés par le président ou par deux administrateurs.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Kantor, G. Ruiz, L. Calvez, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 50, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

G. Lecuit.

(065384.3/220/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 13.256.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

G. Lecuit.

(065386.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

EDENOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 65.228.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

EDENOR S.A.

Signatures

(065343.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MILO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 63.568.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MILO FINANCE S.A.

Signatures

(065344.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

VALLEROY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 37.118.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 9 mai 2003 à Luxembourg*

L'Assemblée acte et accepte la démission de Madame Jean S. Millar et de Monsieur Peter Millar de leurs fonctions d'administrateurs de la société. Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Jean S. Millar et à Monsieur Peter Millar, administrateurs démissionnaires, pour l'exercice de leurs fonctions.

L'Assemblée décide de nommer Messieurs Andres M. Sanchez, homme d'affaires, né le 30 novembre 1969 à Cocolé, République de Panama, demeurant professionnellement East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2^{ème} étage, Panama, République de Panama et John Foster, homme d'affaires, né le 18 mars 1965 à Panama, République de Panama, demeurant professionnellement East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2^{ème} Etage, Panama, République de Panama, nouveaux administrateurs de la société.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065346.3/806/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SCORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 26.722.

*Extrait des résolutions du 34^{ème} Conseil d'Administration
prises par vote circulaire en date du 15 août 2003*

«2. Le Conseil décide de nommer, avec effet au 15 août 2003, Monsieur Claude Dierkens en remplacement de Monsieur Gérard Dardenne, en tant que Dirigeant Agréé (Directeur Délégué) de la Société, en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et des Réassurances telle que modifiée.

En conséquence, le Conseil procède à la mise à jour des pouvoirs de signatures selon les dispositions reprises dans un document annexé aux présentes résolutions pour en faire partie intégrante.

3. Cela étant, il est mis fin à la fonction Directeur Délégué et aux pouvoirs de la gestion journalière y relatifs qui avaient été conférés à Monsieur Gérard Dardenne par décision du Conseil d'administration en date du 7 août 2001.

4. Le Conseil accepte la démission de Monsieur Pierre-Denis Champvillard, avec effet au 30 juin 2003, de son poste d'administrateur de la Société et Président du Conseil d'administration.

Le Conseil remercie vivement Monsieur Pierre-Denis Champvillard pour l'intérêt qu'il a porté au développement des affaires de la Société.

5. Conformément à l'article 10 des statuts de la Société, le Conseil coopte Monsieur Antoine Bricard en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre-Denis Champvillard avec effet au 30 juin 2003.

Cette cooptation sera soumise pour ratification à la plus prochaine Assemblée générale.

6. Le Conseil décide de nommer Monsieur Renaud de Pressigny en tant que Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Pierre-Denis Champvillard.»

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065491.3/730/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

C3I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 76.672.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

C3I S.A.

Signatures

(065350.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

KHOJAH & SONS (HOLDINGS) S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.158.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2002 a décidé

- de renouveler les mandats des administrateurs suivants pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008:

Dr. Patrick K. Oesch, avocat, Zürich

M. Kurt H. Oesch, directeur de sociétés, Zürich

Mme Verena Biedermann, avocat, Thalwill

- de nommer Mademoiselle Annette Muller, avocat, Sargans, Suisse, nouvel administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2009 approuvant les comptes de 2008.

- de renouveler le mandat du commissaire aux comptes GRANT THORNTON, Nicosia, Cyprus, pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour KHOJAH & SONS (HOLDINGS) S.A.H., Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065351.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COSTANZA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 60.995.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 1^{er} juin 2003

La séance est ouverte à 15.00 heures à Luxembourg.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Alain S. Garros

Secrétaire: Monsieur Fabio Pezzera

Scrutateur: Monsieur Claude Karp.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comme suit:

Bénéfice de l'exercice	8.050,65 EUR
Affectation de 5 % à la réserve légale	402,53 EUR
Affectation aux résultats reportés.	7.648,12 EUR

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15.30 heures. Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2003.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03744. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065348.2//53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

M.O. REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 37.772.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2003

«5) The Meeting accepts the resignation of M. Masao Kobayashi as director and chairman of the Board, effective today. The Meeting grants full discharge to Mr Masao Kobayashi for the execution of his mandate. The Meeting thanks Mr Masao Kobayashi for his involvement in the development of the Company.

6) The Meeting decides to elect Mr Masaaki Tsuda as director of the Company in replacement of Mr Kobayashi. The mandate of Mr Masaaki Tsuda as director of the Company is valid until the annual general meeting of the shareholders of 2004.

The mandates of Mr Kazumasa Mizoshita and Mr Claude Dierkens as the directors of the Company are renewed until the annual general meeting of shareholders of 2004.

7) The Meeting elects the company PricewaterhouseCoopers as external auditor of the Company until the next annual general meeting (i.e. 2004).»

Traduction libre de ce qui précède:

«L'assemblée accepte la démission de Monsieur Masao Kobayashi en tant qu'administrateur de la société, avec effet à ce jour. L'assemblée donne décharge à Monsieur Masao Kobayashi pour l'exécution de son mandat. L'assemblée remercie Monsieur Masao Kobayashi pour son intérêt au développement de la société.

L'assemblée décide d'élire Monsieur Masaaki Tsuda en tant qu'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale de 2004.

Les mandats de Messieurs Kazumasa Mizochita et Claude Dierkens en tant qu'administrateurs de la société sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale de 2004.

L'assemblée élit la société PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur externe de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2004.»

Pour la société

M. Aardoom

Directeur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-AI06532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065493.3/730/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SPOLETIUM DEVELOPPEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 64.966.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SPOLETIUM DEVELOPPEMENTS, S.à r.l.

Signatures

(065352.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MNE (HOLDINGS) S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.160.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2003 a décidé

- de renouveler les mandats des administrateurs suivants pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008:

Dr. Patrick K. Oesch, avocat, Zürich

M. Kurt H. Oesch, directeur de sociétés, Zürich

Madame Verena Biedermann, avocat, Thalwill

- de nommer Mademoiselle Annette Muller, avocat, Sargans, Suisse, nouvel administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

- de renouveler le mandat du commissaire aux comptes GRANT THORNTON, Nicosia, Cyprus, pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2009 approuvant les comptes de 2008.

Pour MNE (HOLDINGS) S.A.H., Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065353.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

EUROPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4112 Esch-sur-Alzette, 1, place de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 79.926.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065354.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MyTransfer LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 38.000,-.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 42, rue de Pulvermuehl.
R. C. Luxembourg B 81.859.

Décision du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de notre Société décide de transférer le siège social du 42, avenue du Bois L-1251 Luxembourg au 42, rue de Pulvermuehl L-2356 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2003.

J. Pouit / A. Pouit / P. Tournebize

Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065388.3/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 1, route de Peppange.
R. C. Luxembourg B 68.680.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065356.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SNACK ANTALYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 158, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 61.599.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065359.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

PHOTO FLASH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 28, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065360.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

IMMO DIRECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.600,- EUR.

Siège social: L-4940 Bascharage, 85, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.051.

Procès-verbal (décisions de l'associé unique du 14 juillet 2003)

L'an deux mille trois, le quatorze juillet à 14.00 heures,

la société GRAINGER CREATIONS S.A., avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, représentée par Madame Christiane Tempels, administrateur de sociétés dûment habilitée à cet effet en vertu d'une procuration, agissant en qualité d'associé unique de la société référencée ci-dessus, a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique nomme Madame Garofoli Rosana Daniela, demeurant à L-4879 Lamadelaine, 58, rue de la Montagne, en qualité de nouveau gérant technique de la société, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Stéphane Schmitt, démissionnaire.

Madame Garofoli Rosana Daniela a déclaré accepter ledit mandat.

Signature.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Pour le compte de GRAINGER CREATIONS S.A.

C. Tempels

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065460.3/207/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MARCENAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.139.

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social à:
4, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg

Le 1^{er} juillet 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065361.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

STATION MORTAGUA CARREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4450 Belvaux, 65, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.602.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065362.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ZENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.468.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.

Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ZENTA INTERNATIONAL S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. under the number B 67.468, incorporated under the name of MARATHON INTERNATIONAL S.A. by a deed of the undersigned notary, dated December 3rd, 1998, published in the Mémorial C, number 115 of February 24th, 1999, and whose articles of incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary, on November 6th, 2001, published in the Mémorial C, number 416 of March 14th, 2002.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9.11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

Second resolution

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

Third resolution

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

Fourth resolution

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ZENTA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. sous le numéro B 67.468, constituée sous la dénomination de MARATHON INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 3 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 115 du 24 février 1999 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 416 du 14 mars 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Moriot, Moline, Soldado, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 67, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065419.3/236/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ZENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 67.468.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065421.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

PREWOS 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 74.534.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue au siège social le 13 octobre 2003 que le mandat du commissaire aux comptes DELOITTE & TOUCHE a été renouvelé et expirera lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en 2004.

Pour extrait conforme

Le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065477.3/312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

D'ARRIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 120, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 81.279.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065363.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

O MODELO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4230 Esch-sur-Alzette, 7, rue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 78.781.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065365.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ARTE LIVRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 20, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 25.625.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(065366.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

B.E.R.L. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.406.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Le Conseil d'Administration

Signature

(065489.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

B.E.R.L. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.406.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Le Conseil d'Administration

Signature

(065486.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

HA & CHENG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 15, rue André Duchscher.
R. C. Luxembourg B 87.861.

—
Monsieur Thanh Ha démissionne de son poste de gérant administratif au sein de la société à compter du 30 septembre 2003.

Hesperange, le 5 octobre 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04013. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065376.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

L&M TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 81.479.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(065426.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

L&M TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 81.479.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(065429.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

QUINO A HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.897.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065383.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

TELINDUS, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 19.669.

—
Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 juillet 2003

ad 8) Divers.

Le Conseil décide à l'unanimité de coopter Monsieur Alex Nick comme administrateur en remplacement de Monsieur Jacques Ruppert.

Monsieur Nick terminera le mandat de Monsieur Ruppert.

Signé: P. Bouckaert, C. Cordier, R. Flammang, G. Hoffmann, A. Meyers, J. Steyaert, H. Van Merlen, E. Van Zele, N. Von Kunitzki.

Pour extrait conforme

A. Meyers

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065399.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SKY SIGN S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.857.

In the year two thousand and three, on the twenty-sixth of September.
Before Us, Maître Alex Weber, notary, residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SKY SIGN S.A., a stock company, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, registered at the R. C. under the number B 67.857, incorporated by a deed of the undersigned notary, dated December 22nd, 1998, published in the Mémorial C, number 181 of March 18th, 1999.

The meeting was presided by Miss Michèle Moriot, private employee, residing in Howald, who appointed as secretary Miss Christelle Moline, private employee, residing in Knutange (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Paula Soldado, private employee, residing in Niederfeulen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1) To change the currency of the share capital by converting the current issued share capital of Swedish Crowns to Euro, by applying the exchange rate as at September 15th, 2003.

2) To reduce the issued share capital to 32,000.- EUR by transferring the result of the difference of the converted capital, as mentioned in point «1» above to «Results brought forward».

3) To fix the par value of the shares at 32.- EUR.

4) To subsequently amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation, which shall henceforth, read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

5) To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on attendance list; this list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders, initialed *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III.- All the shareholders being present or represented, the meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to convert the capital currency from Swedish Crowns into Euro at the rate of EUR 1.- for SEK 9.11469 (exchange rate as at September 15th, 2003) and to fix it at thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90).

Second resolution

The meeting decides to decrease the capital by an amount of nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90) so as to reduce it from thirty-two thousand nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 32,913.90) to thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), without reduction of the number of shares, and to fix the share par value at thirty-two euro (EUR 32.-) per share.

The nine hundred and thirteen euro ninety cent (EUR 913.90), representing the decreased capital, will be allocated to the account «results brought forward».

Third resolution

Accordingly to the above resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to be read as follows:

«The corporate capital is set at thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-), divided into one thousand (1,000) shares having a par value of thirty-two euro (EUR 32.-) each.»

Fourth resolution

The meeting grants discharge to the directors and to the statutory auditor, for having drawn up the financial statements of the Company until now in LUF and in EUR instead of the statutory currency.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with Us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SKY SIGN S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R. C. sous le numéro B 67.857, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 181 du 18 mars 1999.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Michèle Moriot, employée privée, demeurant à Howald, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Christelle Moline, employée privée, demeurant à Knutange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Paula Soldado, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modifier la devise du capital social par la conversion du capital social actuel de couronnes suédoises en euros par application du cours de change au 15 septembre 2003.

2) Réduire le capital social à 32.000,- EUR par le transfert du résultat de la différence du capital converti, comme mentionné ci-avant au point «1», aux «résultats reportés».

3) Fixer la valeur nominale des actions à 32,- EUR.

4) Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

5) Donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront annexées au présent acte.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital de couronnes suédoises en euros au cours de EUR 1,- pour SEK 9,11469 (cours de change au 15 septembre 2003) et de le fixer à trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90) pour le ramener de trente-deux mille neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 32.913,90) à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), sans réduction du nombre d'actions, et de fixer la valeur nominale des actions à trente-deux euros (EUR 32,-) par action.

Les neuf cent treize euros quatre-vingt-dix cents (EUR 913,90), représentant le capital réduit, seront affectés au compte «résultats reportés».

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour avoir établi les comptes annuels jusqu'à présent en LUF et en EUR et non dans la devise statutaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte, rédigé en langue anglaise, est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Moriot, Moline, Soldado, A, Weber.

Enregistré à Capellen, le 7 octobre 2003, vol. 427, fol. 66, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 octobre 2003.

A. Weber.

(065423.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SKY SIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 67.857.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(065424.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

PINASCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.946.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065385.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ESCAPE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 30.302.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065387.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

FILOVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 36, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 49.534.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société,
tenue à Luxembourg, le 17 septembre 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires que la composition du conseil d'administration est la suivante:

- Mademoiselle Monique Goerens
- Monsieur Robert Goerens
- Monsieur Jean-Paul Goerens

et que le commissaire aux comptes est la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065475.3/312/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

TUTTOGRATIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 80.521.

RECTIFICATIF

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique);

Agissant en sa qualité de mandataire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois TUTTOGRATIS S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg Section B numéro 80.521, constituée suivant acte reçu le 8 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 758 du 14 septembre 2001, en vertu des procurations sous seing privé lui délivrées lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue par acte devant le notaire soussigné en date du 24 décembre 2002, lesquelles procurations sont restées annexées au dit acte et enregistrées en même temps que lui, et agissant également en sa fonction de président de l'assemblée générale extraordinaire prénommée.

Le comparant a requis le notaire d'acter ce qui suit:

Il résulte des vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise, lors de l'assemblée générale extraordinaire précitée, dans sa huitième résolution, laquelle doit être lue comme suit:

«L'assemblée décide de procéder aux nominations et renouvellements de mandats suivants:

Commissaire aux comptes:

Est nommée commissaire aux comptes: CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Conseil d'administration:

Le mandat des membres actuels du Conseil d'administration est renouvelé, sont donc nommés administrateurs:

Monsieur Dragan Jankovic

Monsieur Giovanni Stucchi

Monsieur Bruno Beernaerts

Monsieur Alessandro Di Gioia

Monsieur David De Marco.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, vol. 140S, fol. 85, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

J. Elvinger.

(065430.3/211/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

HOTEL SIMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 85.267.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 16 octobre 2003 à 14.00 heures à Grevenmacher*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'assemblée générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SRE S.A. ayant son siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065425.3/643/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SOVEMAT CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 89.263.

L'an deux mille trois, le trente septembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SOVEMAT CONSTRUCTION S.A., avec siège à L-8232 Mamer (R. C. B numéro 89.263), constituée suivant acte notarié du 10 septembre 2002, publié au Mémorial C.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Paul Diederich, comptable, demeurant à Hagen.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente et un mille euro (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Transfert du siège social de Mamer à Dudelange et modification de l'article 2 alinéa 1^{er}.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de Mamer à Dudelange.

L'adresse du siège est: L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce.

En conséquence l'article 1^{er} deuxième paragraphe des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Deuxième paragraphe. Le siège social de la société est établi à Dudelange. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à sept cent quatre-vingt-dix euro.

Dont acte, fait et passé à Hagen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Diederich, Arosio, Quintus-Claude, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2003, vol. 892, fol. 28, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 15 octobre 2003.

G. d'Huart.

(065462.3/207/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

HOTEL SIMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 85.267.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Ce bilan rectifié annule le bilan au 31 décembre 2002 déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 17 septembre 2003, enregistré sous la référence LSO-AI02934 le 15 septembre 2003, non encore publié au Mémorial C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(065406.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

AIGLOR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.378.

Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065389.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

F & V MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.062.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Signatures.

(065403.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES KREMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 24, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.868.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(065405.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

GAI MATTIOLO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 75.152.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065409.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

TOP STAR PROMOTION - PUBLICATION, PUBLISHING AND RECORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4710 Pétange, 12, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.500.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 22 septembre 2003 à 10.00 heures à Pétange*

Le montant des pertes cumulées au 31 décembre 2002 dépassant les trois-quarts du capital social, conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à la dissolution de la société mais de continuer les activités de celle-ci.

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des administrateurs et du commissaire. Ils se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065411.3/643/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

GAI MATTIOLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 75.844.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Signature.

(065412.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

CREYF'S INTERIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 27.901.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 18 septembre 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

Quatrième résolution

L'assemblée ratifie la démission par l'assemblée générale ordinaire du 14 avril 1998 de Monsieur Victor Talko du poste d'administrateur. Il ne sera pas remplacé.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour copie sincère et conforme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065413.3/643/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

MOSSI & GHISOLFI OVERSEAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 73.195.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 8 mai 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'Administration

- Monsieur Guido Ghisolfi, entrepreneur, demeurant à Assago (Italie), président.
- Monsieur Marco Ghisolfi, entrepreneur, demeurant à Assago (Italie), administrateur.
- Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Madame Solange Velter, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes

- DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOSSI & GHISOLFI OVERSEAS S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065431.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.
